



## CHRONIQUE DES MARCHÉS

PASCAL BOULARD

### Nouvel eldorado informatique

D'ici au 31 janvier 2006, les banques doivent remplir les conditions édictées par l'accord de Bâle II. Le premier accord, qui date de 1988, avait mis au point les ratios pondérés de capital. C'était un premier pas pour solidifier le système bancaire international mais ce n'était pas suffisant. Ainsi les prêts souverains étaient considérés comme ne présentant pas de risque particulier, ce qui n'était pas le cas du crédit à la consommation. Depuis, diverses crises financières (Mexique, Asie, Russie, Argentine) ont permis d'infirmer ce jugement : une masse de particuliers honnêtes présente moins de risque de défaillance qu'un pays mal géré. La seconde mouture des accords de Bâle prend en compte deux sortes de risques : le risque opérationnel et le risque de crédit qui comprend aussi le risque de marché. Les banques ont jusqu'à décembre 2006 pour mettre au point leur système interne, mais il leur faut faire vite car elles auront besoin de deux années de données informatiques « compatibles » aux normes de Bâle II. Le régulateur peut demander aux banquiers de tester la performance et le bien-fondé de leur système. C'est un marché considérable qui s'ouvre pour

UN MARCHÉ CONSIDÉRABLE  
POUR CERTAINS ÉDITEURS  
DE LOGICIELS  
ET LEURS INTÉGRATEURS.

certaines éditeurs de logiciels (PeopleSoft, Informatica, Sybase, Oracle, IBM, BEA) et leurs intégrateurs (Accenture, Atos-Origin, IGS). C'est aussi un moment clef pour les banques car celles qui passeront sans encombre ce cap pourront prétendre à une meilleure valorisation. La clef du succès réside dans l'utilisation de Bâle II pour passer aux nouvelles normes comptable IAS et surtout pour améliorer le ratio « Raroc », qui représente la rentabilité du capital pondéré par le risque (*risk adjusted return on capital*). Pour trouver un candidat, demandez-vous si votre banque peut transférer, rapidement et sans problème, vos comptes d'une agence à l'autre. Ou si vous pouvez faire exécuter plusieurs opérations bancaires dans une agence qui n'est pas la vôtre. Vous aurez alors un début de réponse et peut-être... une idée d'investissement !